



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Raymond MERCIER**, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rdv.*

**Alain LE ROUX**, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

**Joseline JEZEQUEL**, Adjointe Finances *sur rdv.*

**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

**Madeleine NICOL**, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *mardi de 10h à 11h / sur rdv 06 86 46 68 52*

**Robert BODIGUEL**, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS:

**28/11/2018** : Jean-Pierre, Octave, Jules MOUROCCQ, retraité de l'agriculture, 65 ans, domicilié à Guiclan 6 Venelle de Prat Ar Feunteun, époux de Odile KERGOAT, est décédé à Morlaix.

**03/12/2018** : Vincent, Paul, Charles, Ghislain SCHMITZ, plombier-chauffagiste, 55 ans, domicilié à Guiclan 16 rue de Kermat, époux de Christine DELPORTE, est décédé à son domicile.

**07/12/2018** : Yann, André, Louis KERVAREC, sans profession, 40 ans, domicilié à Guiclan 1 lieu dit Kerhervé, époux de Sandrine ROZEC, est décédé à son domicile.

**07/12/2018** : Sandrine ROZEC, aide-soignante, 40 ans, domiciliée à Guiclan 1 lieu dit Kerhervé, épouse de Yann KERVAREC, est décédée à son domicile.

**07/12/2018** : Eléa KERVAREC, 10 ans, domiciliée à Guiclan 1 lieu dit Kerhervé, est décédée à son domicile.

**07/12/2018** : Raphaël KERVAREC, 6 ans, domicilié à Guiclan 1 lieu dit Kerhervé, est décédé à son domicile.

**14/12/2018** : Jean Louis CREFF, retraité, 88 ans, domicilié à Guiclan « Tymen Kerdeland », veuf de Camille POUCHET, est décédé à LANDIVISIAU.

## SORTIR À GUICLAN

<b>Samedi 12</b>	TROOP'S UP	Triskell	Spectacle
<b>Dimanche 27</b>	Krog Mad	Triskell	Fest-Deiz

## OBJET TROUVÉ

À réclamer en mairie : un doudou oublié au Triskell après le Noël de l'école du Sacré-Cœur.



## INFOS COMMUNALES

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Raymond Mercier, Maire,  
et toute l'équipe municipale,

Vous adressent leur meilleurs vœux pour l'année 2019.

Les représentants des associations, les bénévoles et les nouveaux habitants (arrivés en 2018 sur la commune) sont conviés à la cérémonie des vœux et à un moment d'échange autour d'un apéritif :

**le Vendredi 11 janvier 2019 à 18h00  
à la Salle du Triskell**

### CLUB DE L'AMITIÉ

Le club organise son Assemblée Générale le **19 janvier 2019 à 10h30** au Triskel, elle sera suivie d'un repas au restaurant à « L'Ouest » à Guiclan.

Les cartes d'adhérents seront en vente début janvier, le jour d'ouverture du club ou le jour de l'AG à partir de 10h. Le prix est fixé à 18€, privilégier le paiement par chèque .

Inscriptions au repas du 2 au 14 janvier 2019 au club ou par téléphone au 02.98.79.41.16 ou 02.98.79.62.41

## GUICLAN EN CHIFFRES

Urbanisme (23 permis de construire ont été déposés en 2017 contre 41 en 2016)	2017	2018
<b>Maisons individuelles</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
<b>Rénovations/ extensions maisons / carports/ garage / vérandas...</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
<b>Bâtiments agricoles</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Bâtiments industriels (autres que agricoles)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Autres (Pharmacie...)</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Déclarations préalables</b>	<b>13</b>	<b>22</b>
<b>Certificats d'urbanisme</b>	<b>73</b>	<b>66</b>
Actes d'état-civil	2017	2018
<b>Reconnaisances</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
<b>Naissances</b>	<b>29 (13 filles et 16 garçons)</b>	<b>37 (18 filles et 19 garçons)</b>
<b>Mariages</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
<b>Décès</b>	<b>20</b>	<b>32</b>

## CCAS DE GUICLAN

### COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont déposé en mairie des denrées alimentaires. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan se trouvant dans une situation financière difficile.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



LE RELAIS CHANGE DE NOM !

Pour une meilleure visibilité des publics accueillis:

- Parents et futurs parents,
- Assistants Maternels,
- Enfants accompagnés d'un adulte,
- Candidats à l'agrément,
- Professionnels de la petite enfance

et des missions du service, le Relais Parents Assistants Maternels devient désormais:

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Nouvelle adresse mail: [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais SUR RENDEZ-VOUS, à la demande du public.

INSCRIPTIONS

Pour chaque animation proposée, n'oubliez pas de vous inscrire!!

Date d'ouverture des inscriptions : **JEUDI 3 JANVIER**

par téléphone au 02.98.24.97.15 (à partir de 9h00)

JANVIER 2019:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE	07/01 <b>PLOUZEVEDE</b> Atelier motricité/ musique avec Serge Brard (Salle de judo) 9h30 et 10h30  <b>SIZUN</b> Temps d'éveil (Salle du Gollen) 10h	08/01 <b>LANDIVISIAU</b> Vive la Galette ! (RPE) 10h  <b> PLOUVORN</b> Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 9h30 et 10h30		10/01 <b> PLOUVEVENTER</b> Eveil au Mouvement (Salle Sklerijenn) 9h30 et 10h30  <b>LANDIVISIAU</b> Temps d'éveil (RPE) 9h30	11/01 <b>BODILIS</b> Temps d'éveil (Pôle enfance) 10h  <b>LAMPAUL GUIMILIAU</b> Temps d'éveil (Médiathèque) 9h30 et 10h30
SEMAINE	14/01 <b>SAINT SAUVEUR</b> Temps d'éveil (Bibliothèque) 10h	15/01 <b> PLOUVORN</b> Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 9h30		17/01 <b> PLOUVEVENTER</b> Temps d'éveil (Salle Sklerijenn) 9h30	18/01 <b>GUICLAN</b> Temps d'éveil (Ancienne école publique) 10h15
SEMAINE	21/01 <b>SAINT VOUGAY</b> Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Espace Ar Brug)	22/01 <b> PLOUVORN</b> Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h30	23/01 <b>GUIMILIAU</b> Atelier motricité/ musique avec Serge Brard (Salle des sports à l'étage) 9h30 et 10h30	24/01  <b> PLOUVEVENTER</b> Temps d'éveil (RPE) 10h30	25/01 

VIVE LA GALETTE !

L'heure de la traditionnelle galette va bientôt sonner...!

Nous vous invitons donc à venir avec les enfants pour un temps conté et déguster ensemble la célèbre galette!

le **mardi 8 janvier** à 10h, au Relais.

Attention nombre de places limité!



HALTE GARDERIE ITINÉRANTE 1000 PATTES

HALTE-GARDERIE ITINERANTE « 1000 pattes »

La halte-garderie itinérante "1000 pattes" propose un moyen de garde ponctuel destiné aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans (accueil à la demi-heure, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée).

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'accueil se fait dans les nouveaux locaux communaux adaptés pour l'accueil des jeunes enfants. Le nouvel agrément est de 12 enfants (10 à l'heure du déjeuner). L'équipe accueille **les enfants des 19 communes de la CCPL et également hors communauté de communes.**

La structure est ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 17h30** sur les sites suivants :

- Lundi à la salle Sklerijenn de **Plouneventer**;
- Mardi et Jeudi à la Maison des associations de **Guimiliau**;
- Mercredi à l'école de **Saint-Vougay**;
- Vendredi à la Maison de l'enfance de **Plouvorn**.



Durant toute l'année, des activités variées sont proposées aux enfants selon leur âge. Différents temps forts sont organisés afin de favoriser les échanges, les rencontres et les découvertes: temps de partage avec l'équipe du RPE et les assistants maternels, les MAM (Plouneventer et Plouvorn), les résidents de la maison de retraite de Plouvorn, participation aux Semaines de la Petite Enfance...



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe au :

[06.64.22.28.14](tel:06.64.22.28.14) ou [hg.ccpl@gmail.com](mailto:hg.ccpl@gmail.com)

A titre indicatif, les tarifs varient selon la composition de la famille et le montant annuel des revenus imposables (taux horaire pour un enfant : 0,41 € minimum et 2,92 € maximum).

CLSH : LES GRIMOYS



Accueil des enfants de 3 et 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Permanences de la directrice : les *lundi et mardi de 9h à 11h45*. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE



Accueil des enfants de 8 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

Renseignements au 06.77.75.81.17

**Pensez à vos inscriptions pour les vacances de Février,**

**à faire pour le samedi 12 janvier 2019, dernier délai.**

RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions occasionnelles doivent être faites avant le **mardi midi** pour la semaine suivante, soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.10 €. Les menus sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr)

COMMERÇANTS

**Morgane et Gwen vous informent que le salon sera fermé du 1er au 15 janvier 2019 inclus.**

**Réouverture le mercredi 16 janvier 2019**



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de M Christian LE FOLL, excusé.

Suite au décès de M. Jean Pierre MOUROCCQ, Mme Marie Claude LE ROUX a intégré le conseil municipal.

**1. Espace Adventura : Avenants au marché de travaux**

Dans le cadre des travaux de l'espace Adventura, le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) accepte les avenants suivants :

Entreprise	Lot	Coût HT
COBA	Lot 3 Gros œuvre	26543.92 €
DG Concept	Lot 9 Electricité, Plomberie, Chauffage	3974.97 €
GORDET	Lot 7 Carrelage	3167.59 €
Menez Frères	Lot 4 Couverture	190.00 €
Tout Le Décor	Lot 11 Peinture	1783.79 €
Bonnet Thirode	Lot cuisine	250.00 €

**2. Espace Adventura : signature du bail pour le restaurant**

Le restaurant « A l'ouest » ouvrira le 2 janvier 2019, le bail a été établi par l'étude de Maître Broudeur, notaire à Pleyber Christ.

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) approuve le bail et autorise M. le Maire à signer le bail et tous les documents relatifs au dossier.

**3. Espace Adventura : modification des règles de circulation**

Le conseil municipal valide le nouveau plan de circulation, les panneaux ont été mis en place et un arrêté municipal a été pris.

**4. Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour financer les travaux rue de la Poste et rue de Penzé au titre de l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité d'un montant de 99 825.00 €. Le montant alloué ne sera connu qu'au mois de mai.

**5. Aménagement rue de la Poste et rue de Penzé : honoraire du maître d'œuvre**

Pour suivre les travaux rue de la Poste et rue de Penzé, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition du cabinet ING pour un montant de 6 000.00 € HT.

**6. Télétransmission des actes budgétaires**

La commune de Guiclan transmet déjà les délibérations et arrêtés de manière dématérialisée à la préfecture et suite à la signature d'un avenant, elle pourra dès 2019 transmettre également l'ensemble des budgets.

**7. Mise en place du RGPD**

Le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, prévoit l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

La CCPL a proposé de mutualiser la fonction de DPD entre l'EPCI et les communes à l'échelle communautaire. Il faut pour cela signer une convention avec la CCPL. La mission sera assurée par le centre de gestion du Finistère. Le conseil accepte cette proposition.

La convention est conclue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2021. Le coût de la prestation annuelle à la charge de la commune s'établit sur la base de sa population au 1er janvier de l'année, à savoir 1 578.00 € pour la commune.

**8. Demande Fonds de concours maison médicale**

La CCPL a décidé la mise en place d'un fonds de concours dénommé « Fonds de concours construction de pôles de santé » pour la création de pôles de santé portés par les communes de la CCPL sur la période 2018-2023.

Le montant de ce fonds de concours est égal à 5% du coût d'investissement des projets, avec un plafond du fonds de concours perçu par commune à hauteur de 50 000 € sur la période.

La commune sollicite ce fonds de concours d'un montant de 21 581.48 € et reversera à la SCIC Guiclan Santé le montant de 17 838.82 € correspondant à 5% du coût de la construction.

## 9. CCPL Compétence eau et assainissement

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République prévoit dans ses articles 64 et 66 le transfert, à titre obligatoire, des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Au regard des difficultés rencontrées dans de nombreux territoires, des assouplissements ont été introduits par la loi n° 2018-702 du 3 août 2018. Cette loi permet notamment aux communes membres des communautés de commune qui n'exercent pas les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement à sa date de publication de s'opposer au transfert obligatoire, de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles, si avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens.

En ce cas, le transfert de compétences prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable pour le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes du pays de Landivisiau au 1<sup>er</sup> janvier 2020 du fait de sa situation particulière et de l'obligation de reprendre provisoirement la gestion administrative et technique de l'eau et de l'assainissement.

## 10. Création de la commission de contrôle

Suite à la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, la commission de contrôle qui statuera sur les recours administratifs préalables et s'assurera de la régularité de la liste électorale est composée de la manière suivante.

Pour la liste « ensemble pour Guiclan » : Titulaires : Mme Nicole KERUZEC, Mme Marie Christine CORNILY, Mme Florence CREAC'H, Suppléants : M. Jean Michel CROGUENNEC, Mme Patricia NICOL, M. Benoit RIOU.

Pour la liste « Guiclan Autrement » : Titulaires : M. Jacques MEUDEC, Mme Sylvie CHARLOU, Suppléants : Mme Anne Thérèse LE GOFF, M. Christian LE FOLL

## 11. Budget commune : décision modificative

Le conseil municipal est favorable à la réalisation des opérations suivantes dans le budget de la commune :

Section	article	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation de crédit
Fonctionnement	Art022 dépenses imprévues	8 100.00 €	
Fonctionnement	Art 739211 reversement CCPL		5 100.00 €
Fonctionnement	Art 6574 subv aux associations		3 000.00 €
Investissement	Art020 dépenses imprévues	200.00 €	
Investissement	Art 20422 subv d'équipement		200.00 €

## 12. Cession et régularisation du domaine public : choix du géomètre

Suite à l'enquête publique réalisée pour les cessions et régularisations du domaine public, il a été lancé une consultation pour l'ensemble des dossiers afin de connaître le coût de réalisation des documents d'arpentage. 4 géomètres ont été contactés, 2 ont répondu.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition du cabinet OLLIVIER pour un montant de 5 193.00 €HT.

## 13. Rapport annuel eau 2017

Le syndicat des eaux de la Penzé a l'obligation de présenter un rapport sur le service de l'eau précisant les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017 conformément à l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal donne un avis favorable. Le rapport est consultable en mairie.

## 14. Rapport annuel assainissement 2017

Le syndicat des eaux de la Penzé a l'obligation de présenter un rapport sur le service de l'assainissement collectif précisant les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2017 conformément à l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal donne un avis favorable. Le rapport est consultable en mairie.

## 15. Versement subventions

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ▶ Groupement des jeunes de l'Horn : 1 500.00 €
- ▶ ASC Guiclan : 1 500.00 €

## 16. Désignation d'un membre du conseil municipal au sein de la SCIC Guiclan Santé.

Suite au décès de M. Jean Pierre MOUROCCQ, Mme Morgane ESPRIT est désignée comme déléguée du conseil municipal au sein de la SCIC Guiclan Santé. (14 pour et 5 abstentions)

## TROOP'UP ACADEMY DE GUICLAN



Les élèves de l'association Troop'Up Academy de Guiclan monteront sur la scène du Triskell le samedi 12 janvier 2019 à 20h pour un spectacle de chant/danse/théâtre.

Ce sera pour eux l'occasion de montrer ce qu'ils font en séance avec leur coach tous les jeudis soirs à Guiclan.

**Ouvert à tous, entrée 2€ par personne.**

Les inscriptions aux cours des arts de la scène sont toujours ouvertes. Il reste quelques places sur l'un des deux groupes le jeudi soir, de 19h à 20h.

Renseignements et inscriptions au 06 15 49 90 45 ou par mail à [uplandern@hotmail.fr](mailto:uplandern@hotmail.fr).

Les permanences « HABITAT »  
sur la Communauté de Communes

JANVIER 2019



## Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse [d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com](mailto:d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com)
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous  
de 14h à 17h sur rendez-vous



Permanence non assurée le mercredi 02 janvier 2019

↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

## Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie  
<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le jeudi 17 janvier 2019 de 9h à 12h sans rendez-vous
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

## Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement  
<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :



du Finistère

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau les mercredis 02 et 16 janvier 2019 de 14h à 17h (sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

## LES DÉCHETS, ÇA DÉBORDE



Un Français produit chaque année 360 kg de déchets. Certains de ces déchets mettent des milliers d'années à se dégrader s'ils sont laissés dans la nature. D'où l'importance de trier, cependant aujourd'hui ça

ne suffit plus. L'ère est à la réduction ! Avec de la volonté, il est simple de diminuer ses résidus destinés à l'abandon. Tout d'abord, il faut changer ses habitudes de consommations et se mettre aux fourneaux. Première astuce : acheter en vrac, par ailleurs ces produits sont souvent moins chers que les produits pré-emballés. Éviter les produits à usage unique (lingettes, assiettes en plastique, nappe en papier). Choisir des produits réutilisables et réparables. Acheter d'occasion ou louez et bien sûr composter.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à Morlaix (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

L'APEL de l'école du Sacré Cœur de GUICLAN présente

# RECREA-FUN

## 16 ET 17 FEVRIER

Salle Omnisports de Guiclan

**Samedi 16/02**  
14h à 21h  
Parc de jeux  
Structures Gonflables  
Ateliers Créatifs  
Lecture de Contes  
18h30-20h00  
Univers pour Petits et Grands

**Dimanche 17/02**  
10h à 18h  
Parc de jeux  
Structures Gonflables  
Ateliers créatifs  
Univers pour Petits et Grands

**Restauration Sur place**  
Crêpes  
Saucisses  
Frites

**!NOUVEAUTÉ!**  
Escape Game Enfants  
**1€**  
En supplément

**Structures Gonflables**

**ENFANTS :**  
**5€** **8€**  
Les 2 jours

**ADULTES :**  
**1€**

RESEAU PRO ROIS & MATERIAUX E.Leclerc

# TERRITOIRE EN ACTION

## ATELIERS 2019

- ➔ **SIMULATION D'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT**  
Coaching pour préparer un entretien professionnel
- ➔ **CONSEIL EN IMAGE PROFESSIONNELLE**  
Optimisation de son image professionnelle
- ➔ **USAGES DES OUTILS NUMERIQUES**  
Parcours d'initiation aux outils informatiques et numériques
- ➔ **BUDGET AU QUOTIDIEN**  
Aide à la gestion d'un budget familial  
Outils et méthodes
- ➔ **GESTION DU STRESS**  
Pour une meilleure estime de soi



Contact : Chantal Kervennic  
Maison de l'emploi/ MSAP  
02.98.68.67.60



## SERVICES DE SANTÉ



### Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 12 rue de Penzé 29410 GUICLAN

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 - [pharmaciebonnet@guiclan.com](mailto:pharmaciebonnet@guiclan.com)

### Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

### MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous  
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

### ► Psychomotriciennes

Mona CRENN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.31.02.31.89

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone  
au 07.68.97.12.78



Sur la commune  
2 défibrillateurs cardiaques  
sont accessibles dans  
Le hall de la salle des sports  
et devant la mairie en face de  
la boîte aux lettres de la Poste

## MÉMENTO

### SERVICES MUNICIPAUX

#### ► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [communedeguiclan@orange.fr](mailto:communedeguiclan@orange.fr)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)

#### ► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

#### ► ADMR du Haut-Léon

**St Pol de Léon** : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :  
Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : 4ème mardi du mois de  
10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

#### ► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de  
Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque  
mois de 9h à 12h sur RDV.

#### ► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi  
16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h  
mail : [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

#### ► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

#### ► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de  
16h30 à 19h00.

#### ► CLSH « Les Grimoys » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances  
scolaires.

#### ► Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.  
Contact : 06 77 75 81 17

#### ► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie ( enfants de 3 mois à 6 ans),  
accueil à la journée de 8h30 à 17h30, le mardi  
momentanément à Guimiliau.

#### ► RPE (Relais petite Enfance)

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

#### ► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à  
Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à  
12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : [economie@pays-de-landivisiau.com](mailto:economie@pays-de-landivisiau.com)

#### ► Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella  
29410 ST-THEGONNEC

Service administratif ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
02 98 79 40 94

Services techniques 02 98 79 41 98.

#### ► Ouverture des déchetteries (hiver)

**BODILIS/ Kervennou** 02 98 68 99 99 : du lundi  
au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

**PLOUGOURVEST / Besmen** 02 98 29 59 14 et

**SIZUN / Croas-cabellec** 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à  
18h00

mardi /mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

#### ► Collecte des ordures ménagères :

Bourg le mercredi / Campagne le jeudi

Sortir le conteneur la veille

Prochaine parution : articles à transmettre pour le jeudi 23 janvier 2019  
distribution le 3 février 2019

Courriel : [communedeguiclan@orange.fr](mailto:communedeguiclan@orange.fr) Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)